



LE COIN DE PRO VEYTAUX – Votre rendez-vous avec notre association villageoise

Retour sur notre **BRAISINÉE** 2023, avec à nouveau une très belle cuvée. Grâce à une météo de rêve, nous avons eu une superbe présence de la population veytausienne et encore une fois une belle participation de bénévoles ; sans qui notre nectar ne serait pas ce qu'il est.



Les fêtes de fin d'année sont déjà à nos portes, avec un premier événement incontournable : le **NOËL DES AÎNÉS** ! Et c'est toujours un grand plaisir de les convier pour cette magnifique soirée.

Et n'oubliez pas notre tout dernier rendez-vous de l'année avec **L'APÉRO DE NÔEL** sur la place du village (*ou au local des pompiers*), le samedi 16 décembre dès 10 heures. Avec distribution de vin chaud et une visite surprise, pour le bonheur des petits et des grands.

Avant de conclure, sachez que nous sommes toujours à la recherche de membres actifs, souhaitant investir un peu de leur temps libre pour notre village. Alors n'hésitez pas à nous contactez sans tarder.

Nous tenons à remercier l'ensemble des bénévoles qui nous ont aidés ou accompagnés tout au long de cette année, nos sociétés locales engagées lors des soirées concerts des **JEUDREDIS** au petit port de Veytaux, et sans oublier, bien sûr, tous nos membres actifs.

PRO VEYTAUX vous souhaite de merveilleuses Fêtes et une magnifique nouvelle année remplie de joies et une excellente santé !

Bonne Année

Pascal Mason - Président

Toutes les infos disponibles sur : www.proveytaux.com - FB - INSTAGRAM



ACTIVITES DE L'ESPACE MULTIGENERATIONNEL

Chaque vendredi : Jouons aux cartes

16.01 : vivre une spiritualité

19.01 : yoga pour tous

23.01 : initiation gi-gong

24.01 : partageons soupe+pain+fromage

06.02 : atelier country line dance

07.02 : relation médecin-patient

13.02 : initiation gi-gong

15.02 : recettes grand-mères en 2024

20.02 : essai pilates

21.02 : pourquoi se quereller avec les enfants

22.02 : logiciel VaudTax

25.02 : théâtre Odéon

29.02 : l'iphone et ses secrets

05.03 : jeux comparatifs

12.03 : initiation gi-gong

13.03 : partageons soupe

14.03 : astuces billets bus

19.03 : initiation Batchata

27.03 : yodle



HORAIRES DE FIN D'ANNEE GUICHET DE VEYTAUX

Le guichet du greffe et le guichet postal seront ouverts aux horaires suivants pendant les fêtes de fin d'année :



- **le 22 décembre 2023** fermeture dès 12h00
- **les 25 et 26 décembre 2023** fermés
- **du 27 au 29 décembre 2023** ouverture de 9h00 à 11h00
- **les 1er et 2 janvier 2024** fermés
- **dès le 3 janvier 2024** reprise des horaires habituels



La Municipalité et le personnel communal vous adressent leurs meilleurs vœux et vous souhaite une année tout en douceur et surtout prospère. Que 2024 vous offre de nouvelles opportunités et de beaux espoirs



www.veytaux.ch
greffe@veytaux.ch
Tél. 021 966 05 55

Le Veytausien

Journal d'informations de la Commune de Veytaux

Edition N° 27/ décembre 2023

BILLET DE LA SYNDIQUE

Cette année est déjà proche de tirer sa révérence. L'automne est là et les fêtes se profilent. Est-ce l'approche des fêtes qui fait que nous sommes de plus en plus sensibilisés à une précarité en constante augmentation autour de nous et à une vie au quotidien de plus en plus lourde financièrement pour tout un chacun. Par rapport au Noël dernier, les angoisses liées au conflit en Ukraine et les restrictions énergétiques s'éloignent mais des horreurs que l'on pouvait espérer à jamais finies sont de retour au Proche Orient. Un sentiment que depuis l'année covid, les années se suivent avec à chaque fois leur lot de catastrophes imposées.

Malgré tout cela, nous osons dire que nous avons eu une très belle année à Veytaux, en météo, en animation, en

contacts les uns avec les autres, les "jeudredis" resteront dans nos mémoires et le début des animations en lien avec le bâtiment intergénérationnel aussi.

En cette fin d'année, j'aimerais que chacune et chacun puisse trouver un peu de temps, du temps pour voir et rencontrer ses proches, mais peut-être aussi prendre le temps de se pencher sur le rapport final, aboutissement des travaux sur l'étude d'une convention de fusion avec Montreux.

Pour notre part, les séances sur l'état des lieux des services des deux communes sont terminées. S'ouvre donc maintenant la période de la réflexion. Ce rapport, disponible sur notre site internet, est vraiment dé-

taillé et complet. Nous aimerions que vous vous y-intéressiez. Lisez le, prenez-en connaissance, analysez-le. Votre avis nous intéresse. N'hésitez pas à nous faire des remarques ou à poser les questions qui vous interpellent.

Nous reviendrons vers vous lors des différentes éditions de notre BD, afin d'approfondir quelques sujets qui devraient ouvrir le débat et vous permettre, au moment venu, de choisir en toute connaissance de cause.

Je vous souhaite à toutes et tous un chaleureux Noël, de belles fêtes de fin d'année et une magnifique nouvelle année !

Christine Chevalley,
Syndique



CONSEIL COMMUNAL DE VEYTAUX

Dans sa séance du 11 décembre dernier, le Conseil communal de Veytaux a accepté les quatre préavis déposés par la Municipalité, à savoir :

- préavis n° 08/2023 relatif au budget communal 2024 ;
- préavis n° 09/2023 relatif au budget 2024 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL) ;
- préavis n° 10/2023 relatif au budget 2024 du Fonds culturel Riviera ;
- préavis No 11/2023 relatif à l'entretien d'urgence de la route Caux-Sonchaux suite à un effondrement partiel de la route.

La prochaine séance aura lieu le

lundi 11 mars 2024 à 20h00.

Les personnes intéressées à suivre les débats sont les bienvenues.

ASCENSEUR ET PASSERELLE - fin des travaux

Les travaux de l'ascenseur et de la passerelle, à la rue du They 1, seront terminés avant Noël, la passerelle et l'ascenseur seront donc utilisables et permettront de faciliter l'accès au haut du village depuis l'arrêt de bus au bord de la route cantonale.

Grâce à cet ascenseur et celui du bâtiment multigénérationnel, les piétons pourront monter de l'avenue de Chillon au chemin des Doreyres comme l'indique le plan ci-contre.



SERVICE SMS COMMUNE

Afin d'améliorer sa stratégie d'information, la commune de Veytaux a décidé de proposer à tous les habitants un nouveau service d'information par SMS, le Service « SMS Commune ». Ce dernier permet de communiquer sur : les travaux, les fermeture de routes, les urgences... Pour vous abonner, il vous suffit d'envoyer un SMS au **723** en indiquant dans le texte du message **START VEYTAUX**.

Information sur : www.veytaux.ch

BRAISINEE 2023

Gros succès pour La Braisinée 2023 qui a profité d'une belle fréquentation. L'ambiance villageoise était au rendez-vous.

Merci à tous ceux qui ont participé à cette édition en dégustant la brisolée et à tous les bénévoles qui, de samedi 8h jusqu'au dimanche 14h, se sont relayés pour brasser la raisinée non stop durant 30 heures de cuisson.



Ce sont donc 150 bouteilles qui sont en vente au greffe communal.

La bouteille est vendue au prix de CHF 15.-.

NOUVEAU TARIFS POSTAUX

Dès le 1er janvier 2024, les tarifs postaux seront les suivants :

- **Courrier A** CHF 1.20 (au lieu de CHF 1.10)
- **Courrier A (A4)** CHF 2.50 (au lieu de CHF 2.10)
- **Courrier B** CHF 1.00 (au lieu de CHF 0.90)
- **Courrier B (A4)** CHF 2.00 (au lieu de CHF 1.85)

Pour plus d'informations sur les autres modifications:

www.post.ch/fr



RIVIERA POUR VOUS – espace information sociale

Riviera pour vous, un nouvel espace d'accueil, d'information, de conseil et d'appui social est à disposition du public depuis le 30 octobre 2023, au centre-ville de Vevey, rue des Moulins 11, avec l'objectif de faciliter l'accès de la population à des conseils sociaux et renseignements en matière d'aide sociale. Cette prestation est gratuite et confidentielle.

Pour toute information complémentaire, veuillez vous rendre sur le site :

www.rivierapourvous.ch



VMCV CARD – carte rechargeable

Une carte électronique pour vous faciliter la vie lors de vos paiements et achats de titres de transports !

Chargée d'un crédit initial de CHF 20.00 ou CHF 50.00 (nous vous offrons les frais d'activation de CHF 5.00), elle vous permet d'acheter des billets et cartes journalières Mobilis à tous les automates VMCV. En vente au guichet de l'administration communale.

Pour de plus amples renseignements, vous trouvez également tous les détails sur www.vmcv.ch.

ATTENTION PIRATES !

Hacking, cyberattaque, piratage, virus informatique sont des termes à la mode qui désignent chacun une forme de chantage informatique dont nous pouvons tous (particuliers, entreprises, administrations) être les cibles, voire les victimes. Outre les cyberattaques très médiatisées en cette fin d'année, de plus en plus de mails, de SMS, etc... nous parviennent dans le but de nous soutirer de l'argent.



Soyez vigilants et méfiants :

N'ouvrez pas le message et ne répondez pas lorsqu'il provient :

- d'un organe ou d'une personne que vous ne connaissez pas ou dont ce n'est pas l'habitude et qui n'a pas de raison de vous contacter par voie électronique,
- d'une de vos connaissances dont la façon de s'exprimer ou le motif de son message vous semble inhabituel. Utilisez un autre moyen pour entrer en contact avec elle et vous assurer de ses besoins.

Ne donnez jamais vos codes de sécurité ou mots de passe à qui que ce soit et par quelque voie que ce soit. Ne remplissez des champs sur vos coordonnées bancaires que lorsque vous êtes certain de l'organisme à qui vous donnez l'autorisation de prélever de l'argent.

En cas de doute, n'hésitez pas à appeler la police qui vous renseignera sur la conduite à tenir. <https://www.securite-riviera.ch//home/aide-aux-victimes>

RECOLTE DES CHATAIGNES

Les récoltes des années précédentes se reflétaient dans leurs chiffres d'affaires, soit de CHF 1'173.20 (2022), CHF 1'591.05 (2021).



Cette année, la récolte fut un peu plus généreuse avec une somme totale de **CHF 1'865.70**.

VIGNETTES 2024

La vignette 2024 est en vente au guichet de l'administration depuis le 1er décembre 2023.

Pour rappel, la vignette électronique (e-vignette) peut être obtenue depuis le 1er août 2023 via www.e-vignette.ch sur le "Portail Via" de l'Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières (OFDF).



PROJET DE FUSION MONTREUX-VEYTAUX



Mardi 10 octobre, sous le Marché couvert, les habitantes et habitants de Veytaux et de Montreux étaient conviés à la présentation du rapport final de l'étude de fusion et du projet de convention de fusion entre les deux communes. Le projet de convention sera soumis au vote simultané des deux Conseils communaux le 30 avril 2024 puis, en cas d'adoption, au vote des deux populations le 22 septembre 2024. Si le résultat est favorable, la nouvelle commune entrera en fonction le 1^{er} juillet 2026, au moment du changement de législature.

La présentation publique, qui réunissait les populations montreusienne et veytausienne sous l'emblématique Marché couvert, a eu lieu en présence de Christelle Luisier Brodard, Présidente du Conseil d'Etat, cheffe du Département des institutions, du territoire et du sport (DITS). Les Municipalités de Montreux et de Veytaux, accompagnées de Laurent Curchod, délégué cantonal aux fusions de communes ont présenté le rapport final de l'étude et le projet de convention.

Après un rappel de l'historique commun entre Montreux et Veytaux, les personnes présentes ont notamment entendu que la situation financière de chacune des deux communes est suffisamment semblable pour qu'elle ne représente pas un enjeu dans le cadre du projet de fusion.

Les citoyennes et citoyens ont également appris que le nom de Montreux s'appliquerait à la nouvelle commune fusionnée. Ainsi, à l'instar de la constellation de villages et de localités qui font l'identité de la Commune, Veytaux conserverait son nom géographique et son identité villageoise, tout en étant politiquement et administrativement rattachée à la Commune de Montreux.

La présentation des possibles futures armoiries communales par un graphiste héraldiste, a également suscité un vif intérêt. Le projet propose l'intégration de certaines composantes des armoiries veytausiennes dans celles de Montreux, légèrement revisitées.

Pour l'élection des nouvelles autorités, la Municipalité (7 membres) et le Conseil communal (100 membres), la nouvelle commune formerait un seul et unique arrondissement électoral. Pour le personnel administratif, les autorités actuelles ont assuré que le personnel communal des deux communes serait transféré à la nouvelle commune en cas de fusion.

La présentation, qui a duré près de deux heures, a également abordé, entre autres, les synergies possibles pour la gestion des forêts, celle des routes, des ports, des espaces publics ou encore de l'éclairage ; le regroupement des archives communales ; l'intégration de l'informatique ; l'avenir des divers règlements ; les réflexions sur les bâtiments communaux et les infrastructures. Pour chaque domaine d'activité les contours de la possible future commune ont été étudiés et les conclusions présentées. Les personnes présentes ont pu poser leurs questions à l'issue de la présentation et échanger de manière informelle avec les autorités à l'issue de la présentation.

Pour consulter le rapport final et le projet de convention de fusion, rendez-vous sur les sites internet communaux : www.veytaux.ch/etude-de-fusion-veytaux-montreux-communications et www.montreux.ch/grandsprojets

EVENEMENT PAROISSE MONTREUX-VEYTAUX

Dimanche 24 décembre 2023

[Les veillées de Noël vous accueillent à 17h à Veytaux, suivi d'un vin chaud au caveau de Pro Veytaux.](#)

Noël ensemble - Dimanche 24 décembre 2023 dès 18h

Au Centre paroissial d'Etraz, venez nous rejoindre, seul-e ou en famille, autour d'un repas gratuit, avec diverses animations et musiques de Noël. Inscription souhaitée au 021 981 25 43 ou au 021 963 29 02. Sur demande, nous pouvons vous véhiculer de votre domicile à Etraz.



Prochaines manifestations :

11.01 : Grand Loto

01.02 : « Toile en lien d'amour », film sur l'accueil d'enfants dans le cadre de Terre des hommes.

07.03 : « la vie des abeilles » conférence